



## Activités du comité en 2021 - 2022

Conformément aux statuts, ce rapport traite de l'exercice annuel allant du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022. L'AG se tenant désormais la troisième semaine de janvier, on y traitera aussi des affaires allant jusqu'au 31.12.2022. Après deux années fortement chamboulées par les prescriptions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, nous avons hâte de retrouver des activités plus conformes aux habitudes. L'ultime restriction fut de déplacer l'Assemblée annuelle, primitivement fixée en janvier, mais qui dut se tenir le 17 mars 2022.

A noter que durant cette année 2022, nos groupements culturels, à savoir *La Fanfare*, le *Chœur*, les troupes de théâtre romand et alémanique, ainsi que les *Amis de l'orgue (AOCSM)* ont pu reprendre sans contraintes trop limitatives les répétitions d'abord, puis les prestations, concerts et spectacles, ceci à la plus grande satisfaction tant des musicien·ne·s, choristes, acteurs et actrices que des directeurs et metteur·e·s en scène.

### 1. Activités du comité et gestion administrative de l'association

L'AG du 17 mars 2022 a procédé au renouvellement des membres du comité, en prenant d'abord congé de trois membres démissionnaires : MM. Nicolas Ruffieux, professeur d'arts visuels à la retraite et Pierre-Etienne Sagnol, directeur de *La Fanfare* nommé inspecteur scolaire, tous deux faisant partie des membres fondateurs de l'association, ainsi que Mme Anouk Werro, bac 2014. Puis l'assemblée a accueilli trois nouveaux membres du comité : l'actuel directeur de *La Fanfare*, M. Yann Loosli et deux anciens, Mme Anne-Sibylle de Weck Roduit (bac 1990) et M. Simon Murith (bac 2010). La composition du nouveau comité figure sur le site web à la page : [CSM - Comité \(csmfr.ch\)](https://www.csmfr.ch)

Durant cet exercice, le comité a tenu cinq séances en présentiel, pour utiliser un terme courant en période de pandémie, soit en décembre 2021, puis en février, juin, août et octobre 2022. Une autre séance prévue en avril s'est faite simplement par transmissions de documents et d'informations par téléphone, courriels ou contacts individuels.

Comme en 2021, la gestion administrative s'est faite à l'aide du logiciel de gestion d'associations **ClubDesk**, lequel peut gérer les données individuelles des membres ou des fournisseurs, notamment les adresses, la facturation avec QR-codes et la comptabilité, l'envoi en masse de courriers postaux ou de courriels. Désormais dans une seule base de données, nous pouvons gérer

- les membres de l'association, payants ou non payants, domiciliés en Suisse ou à l'étranger ;
- les abonné·e·s au Message, personnes ou entreprises
- les enseignant·e·s et le personnel administratif du collège, en activité ou à la retraite
- et finalement aussi les donateurs à la collecte annuelle de la St-Nicolas.

Le logiciel ClubDesk tient une comptabilité séparée pour l'association Alumni. Celle-ci est gérée en collaboration entre MM. Charly Egger, Axel Loup, auxquels se joindra progressivement M. François Guisolan.

Conformément à la pratique actuelle, les factures 2022 ont été adressées au moyen de bulletins avec QR-code, plus de 90% des paiements ont été faits par ce moyen. Pour le reste on constate que certains membres effectuent encore leurs paiements on line au moyen des bulletins de versements oranges reçus les années précédentes. A signaler aussi qu'en 2022, comme les années précédentes il faut le dire, environ 15 à 20% des membres ne se sont pas acquittés de leur cotisation annuelle. Ce fait regrettable, qui nous pose quelques problèmes de liquidités, sera repris lors de l'examen des comptes annuels (au point 4 de l'ordre du jour de l'AG).

### 2. La Journée des Anciennes et Anciens / Alumni-Tag 2022

Cette Journée eut lieu le samedi 24 septembre et fut l'évènement annuel qui nécessita l'engagement le plus important du comité. La matinée vit se dérouler, sous la pluie (!), deux manifestations distinctes :

- Sous le nom **400 + 40**, la première partie du programme fut consacrée au rappel, 40 ans plus tard,

des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de notre collège, qui ont déroulé leurs fastes en 1982. Au cours d'une séance à l'aula, la présentation de photos, vidéos, enregistrements audios originaux de l'époque, mais aussi fac-similés de documents et d'ouvrages ont ravi, non seulement la cinquantaine d'anciens ayant vécu les fêtes du 400<sup>ème</sup>, qui s'étaient donné rendez-vous au Belzé, mais l'ensemble des quelques 280 anciennes et anciens inscrits pour la matinée. *Le Chœur St-Michel* assura un intermède musical au cours duquel M. Philippe Savoy réussit l'exploit de faire entonner le chant du *Valete* par tout le public des jeunes et moins jeunes réunis dans la salle.

- Puis dès 11h00, se déroula l'inauguration d'une **Esplanade Armand Niquille** sur la petite place située juste au sommet des escaliers du collège, au fond de la Cour d'honneur. La Fondation Armand Niquille, présidée par M. Jean-Robert Gisler, était à l'origine de cette initiative et proposa que cette manifestation se déroulat justement en un jour où étaient sur place de nombreux anciens élèves du peintre. L'inauguration fut honorée par la présence de M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert et celle de M. le Conseiller communal Laurent Dietrich. Une plaque commémorative créée par le peintre Marc Monteleone fut apposée sur le mur à côté de l'esplanade. Comme par enchantement la pluie cessa le temps de cette inauguration, ce qui facilita le travail de La Fanfare du Collège venue animer musicalement cette partie très officielle de la matinée.

Ces deux manifestations réunirent au Belzé un public particulièrement nombreux, il n'y eut jamais autant de gens lors des *Journées* précédentes. Juste pour information, les responsables de la Cafeteria nous ont fait savoir que 450 verres furent utilisés pour le service de l'apéritif du jour !

Pour d'autres informations, ou pour trouver des photos et vidéos de la matinée, vous pouvez vous reporter sur notre site web à la page [CSM - Journée des Anciens 2022 / Photos et souvenirs \(csmfr.ch\)](https://alumni.csmfr.ch)

### 3. Gestion de l'information et de la communication

Cela se fait au moyen de différents canaux d'informations.

- 1) **Le site web** <https://alumni.csmfr.ch> : il affiche les informations générales sur l'association et donne accès à tous les documents officiels (Statuts, PV, comptes etc.) ; il annonce nos diverses manifestations ou activités et propose des souvenirs photographiques ; il offre des liens vers les n° du *Message*. Le site des Alumni est un lien avec le site du collège, dont il reprend le graphisme.
- 2) **Le Message** : tous les membres étant maintenant abonnés à cette revue, les principales informations sont transmises par ce canal. Le n° 3 de l'année, qui comprend le compte-rendu annuel du collège, publie la convocation et l'ordre du jour de notre assemblée générale ordinaire.
- 3) **Les Belz'Infos Mail** : ces bulletins qui annoncent de manière succincte les prochaines manifestations culturelles du Belzé et informent sur la vie associative, ne sont désormais diffusés qu'en version informatique et envoyés à tous les membres ayant communiqué leur adresse e-mail. En 2022, quatre *Belz'Infos Mail* ont été publiés, un premier en mai pour présenter le programmes des spectacles et concerts annuels, le second en septembre pour présenter le programme de la Journée des Anciens, le troisième en décembre pour annoncer le concert de Noël du Chœur St-Michel et de l'AOCSSM, le dernier pour rappeler l'invitation et l'ordre du jour de la présente AG 2023 de ce jour.
- 4) **Le réseau social LinkedIn** : plus de 700 affiliés ont adhéré au groupe *Alumni St-Michel/St. Michael* ; une page présente *Le Collège St-Michel / Das Kollegium St. Michael* comme une école publique et laïque du secondaire 2 préparant aux études universitaires. 793 anciens annoncent y avoir été élèves. Ce site est à développer et permet aux anciens de se retrouver ou de communiquer.

### 4. Fête de la Saint Nicolas 2022 – Bar des Alumni (autrefois Igloo des Anciens)

A la Saint-Nicolas, notre association tient chaque année un stand, (en forme d'igloo gonflable) placé sur la place devant l'église du collège. Depuis 2021 le stand a pris le nom de *Bar des Anciens*. Sa gestion et son organisation sont prises en charge par M. Bertrand Jungo, dont l'engagement est très apprécié. Il peut compter sur l'aide bénévole de quelques ancien·ne·s élèves ou enseignant·e·s. En 2021 une météo exécrable avait rendu l'opération très difficile. Situation inverse en 2022, où le Bar a attiré une foule considérable de clients, spécialement dans les heures qui précèdent et suivent le départ du cortège. C'est malheureusement à ce moment qu'il a fallu déplorer un manque de boissons (thé et vin chaud, et même de vin).

Mis-à-part la catastrophe de 2021, l'opération « Igloo des Anciens », devenu « Bar des Alumni » reste

une action intéressante pour l'association, même si elle requiert d'importantes forces vives et s'il faut chaque fois en repenser ou modifier l'organisation. Pour l'année prochaine il faudra par exemple songer, dans la publicité, à améliorer l'image du l'igloo comme *Bar des Anciens*, montrant que c'est le lieu de rendez-vous des *Alumni*, des anciens St-Nicolas et autres personnages des cortèges. Il est nécessaire aussi à cette occasion d'intensifier l'information sur l'association Alumni St-Michel/St. Michael pour recruter de nouveaux membres.

A noter que l'opération ne dégage aucun bénéfice pour l'association, lequel bénéfice est versé entièrement en faveur des œuvres caritatives de la Saint-Nicolas au collège St-Michel.

Fribourg, 16 janvier 2023

Nicolas Renevey, président